



## DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 26 septembre 2024

Le Conseil Municipal de la commune de Suresnes, légalement convoqué s'est réuni à la Salle des fêtes à 19h00, sous la présidence de M. Guillaume BOUDY, Maire de Suresnes.

Le nombre des conseillers municipaux en exercice est de 43.

### **Etaient présents :**

#### *- Adjoints -*

Mme Muriel RICHARD, M. Fabrice BULTEAU, Mme Isabelle DE CRECY, M. Vianney RASKIN, Mme Nassera HAMZA, Mme Florence DE SEPTENVILLE, M. Alexandre BURTIN-LUCIOTTO, Mme Elodie REBER, Mme Frédérique LAINE, M. Louis-Michel BONNE, M. Jean PREVOST, M. Bruno JACON, Mme Cécile GUILLOU, M. Stéphane PERRIN-BIDAN

#### *- Conseillers municipaux -*

Mme Sophie DE LAMOTTE, Mme Valérie BARBOILLE, M. Jean-Marc LEMBERT, M. Frédéric VOLE, Mme Perrine COUPRY, M. Antoine KARAM, M. Yves LAURENT, Mme Marie LE LAN, Mme Anaïs DELBURG, M. Thierry PORTAL, M. Nicola D'ASTA, Mme Katya VERIN-SATABIN, M. Kevin BLANCHARD, M. Yohann CORVIS, Mme Julie TESTUD, M. Abraham ABITBOL, Mme Olfà COUSSEAU, M. Valéry BARNY, M. Amirouche LAIDI, Mme Béatrice DE LAVALETTE, M. Loïc DEGNY

Formant la majorité des membres en exercice.

### **Absents représentés :**

#### *- Adjoints -*

M. Yoann LAMARQUE à Mme Muriel RICHARD, Mme Sandrine DU MESNIL à M. Bruno JACON

#### *- Conseillers municipaux -*

Mme Isabelle FLORENNES à M. Guillaume BOUDY, M. François PETER à Mme Isabelle DE CRECY, Mme Véronique RONDOT à Mme Florence DE SEPTENVILLE,

### **Absents non-représentés :**

#### *- Adjoints -*

#### *- Conseillers municipaux -*

M. Xavier IACOVELLI, Mme Safia EL-BAKKALI

### **Secrétaire :**

M. Jean-Marc LEMBERT

« Le Maire de Suresnes certifie que la convocation du Conseil Municipal et le compte rendu de la présente délibération ont été affichés à la mairie, conformément aux articles L. 2121-10 et 2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales ».

**Delib2024-070 Maison de Santé de la Cité-Jardins- Participation financière de la Ville**

**- Conseil Municipal du 26 septembre 2024 -**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L.2121-29,

Considérant l'engagement de la Ville de Suresnes depuis plusieurs années dans le développement de l'offre de soin sur son territoire,

Considérant l'intérêt que représente pour les Suresnois l'ouverture d'une Maison de santé pluridisciplinaire dans le quartier Cité Jardins,

Considérant l'apport en matière de conditions d'accueil que peut représenter l'installation de la climatisation pour la structure,

Vu la convention ci-après annexée,

Vu le budget communal,

Sur rapport de Madame Nassera HAMZA, Adjointe au Maire,

**Le Conseil Municipal,**  
**Après en avoir délibéré,**  
**A L'UNANIMITE**  
Nombre de pour : 41  
Nombre de contre : 0  
Nombre d'abstention : 0  
Nombre de ne prend pas part au vote : 0  
Nombre de pouvoirs : 5  
**Des membres présents ou représentés,**  
**Décide,**

**Article 1.-** D'approuver le versement exceptionnel d'une aide de 24 220€ à la SAS AB MEDICAL SOLUTIONS, sous la forme d'une subvention d'investissement.

**Article 2.-** D'approuver la convention ci-après et ses annexes, et d'autoriser le Maire la signer ainsi que tout acte afférent.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an susdits.

Et ont signé au registre les membres présents.

Le 3 octobre 2024

Le Maire de Suresnes certifie conformément à l'article L.2131-1 du Code général des collectivités territoriales que le présent acte a été reçu par le représentant de l'État le 04 octobre 2024 et publié/affiché le 04 octobre 2024 Pour le Maire et par délégation, le Directeur Général des Services Bruno MAGGUILLI

**Bruno  
MAGGUILLI**

Signature numérique de  
Bruno MAGGUILLI  
Date : 2024.10.04 18:43:18  
+02'00'



**Guillaume BOUDY**  
Maire de Suresnes